



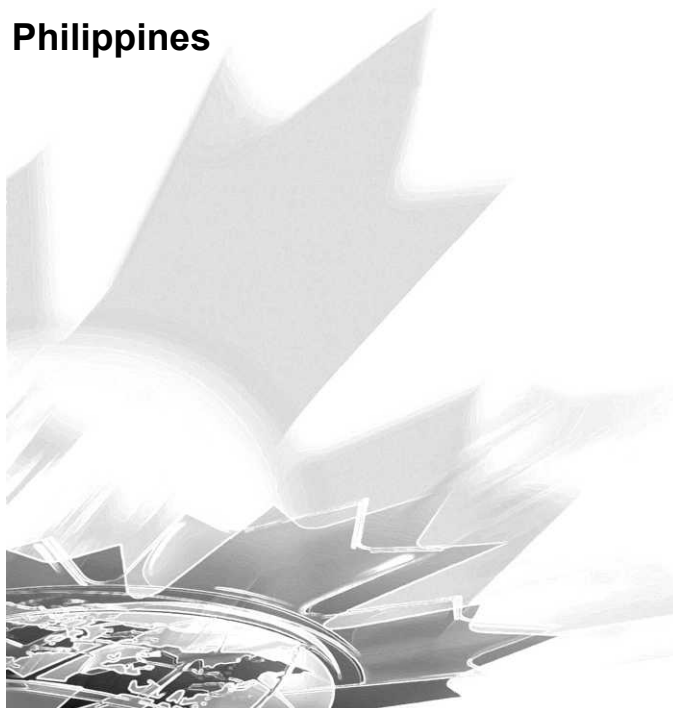
# IMMIGRATION Canada

**Regroupement familial**

**Parrainage d'un époux,  
d'un conjoint de fait,  
d'un partenaire  
conjugal ou d'un  
enfant à charge, qui  
réside hors du Canada**

**Partie 3 :  
Directives propres  
aux pays**

**Philippines**



## **Table des matières**

**Appendice A** - Liste de contrôle

**Appendice B** - Spécifications pour photos

**Appendice C** - Instructions médicales

Ce guide est produit gratuitement par  
Citoyenneté et Immigration Canada et ne  
doit pas être vendu aux requérants.

**This guide is also available in English**

# Appendice A

## Liste de contrôle des documents - Immigrant

---

Le présent guide contient les instructions du bureau des visas pour les demandes suivantes au titre de la catégorie du regroupement familial qui doivent être traitées à Manille, aux Philippines :

- époux, conjoint de fait ou partenaire conjugal;
- enfant à charge.

**Note:** D'importants renseignements généraux à l'intention de TOUS les demandeurs sont inscrits dans le *Guide de l'immigrant* (IMM 3999). Lisez attentivement les deux guides puisqu'ils contiennent de l'information utile qui vous aidera à remplir votre demande.

**Envoyez les documents suivants avec votre demande et cochez (☑) la case pertinente lorsque le document est inséré dans l'enveloppe :**

- **la copie originale de tous les formulaires d'immigration mentionnés au points 1 à 6 ci après ainsi que tout document exigé, sauf indication contraire.**
- **Si vos documents ne sont ni en anglais ni en français, vous devez inclure une traduction professionnelle. À défaut de respecter les instructions, les délais de traitement de votre demande pourraient s'allonger considérablement.**

**En cas de contradiction entre le présent guide et toute autre version du même guide ou d'autres publications, le présent document et les instructions qu'il contient ont préséance et doivent être suivis.**

### FORMULAIRES D'IMMIGRATION

Veillez à ce que toutes les questions soient accompagnées d'une réponse et que les formulaires soient signés. Si une question ne s'applique pas à vous, veuillez inscrire S. O. Lorsque tout est rempli, envoyez les formulaires ainsi que les documents à l'appui à votre répondant.

- |   |  |                          |
|---|--|--------------------------|
| <b>1</b>  | <b>Formulaire de demande générique pour le Canada (IMM 0008)</b> - Ce formulaire est rempli par vous, le demandeur principal.  | <input type="checkbox"/> |
| <b>2</b>  | <b>Personnes à charge additionnelles/Déclaration (IMM 0008DEP)</b> - Ce formulaire est rempli par vous, le demandeur principal, si vous avez plus de cinq (5) membres de votre famille.  | <input type="checkbox"/> |
| <b>3</b>  | <b>Annexe A - Antécédents/Déclaration (IMM 5669)</b> - Vous-même et chacun des membres de votre famille âgés de 18 ans et plus devez remplir votre propre copie de ce formulaire.  | <input type="checkbox"/> |
| <b>4</b>  | <b>Renseignements additionnels sur la famille (IMM 5406)</b> - Vous, demandeur principal, peu importe votre âge, et chacun des membres de votre famille âgés de 18 ans ou plus inclus dans le parrainage devez remplir votre propre copie du formulaire. | <input type="checkbox"/> |
| <b>Note :</b> Si vous êtes mineur, votre répondant/tuteur peut remplir tous les formulaires en votre nom. |  |                          |
| <b>5</b>  | <b>Questionnaire de l'époux, du conjoint de fait ou du partenaire conjugal (IMM 5490)</b> - Si vous, demandeur principal, présentez une demande à titre d'époux, de conjoint de fait ou de partenaire conjugal, vous devez remplir ce questionnaire.     | <input type="checkbox"/> |
| <b>6</b>  | <b>Recours aux services d'un représentant (IMM 5476)</b> - Si vous, à titre de demandeur principal, voulez que nous fassions affaire avec un représentant qui agira en votre nom, remplissez et signez le formulaire.                                    | <input type="checkbox"/> |

7

**Déclaration de séparation pour les mineurs qui se rendent au Canada (IMM 5604)** - Ce formulaire doit être rempli par le parent biologique ou le tuteur légal qui n'accompagne pas l'enfant et qui accepte que l'enfant immigré au Canada pour vivre avec l'autre parent.



<b>8</b>	<p><b>PIÈCES D'IDENTITÉ ET DOCUMENTS D'ÉTAT CIVIL</b></p> <p><b>1) Philippines</b></p> <p><b>Les originaux des documents</b> suivants sont nécessaires pour vous-même (demandeur principal, peu importe votre âge) et pour tous les enfants à votre charge, s'il y a lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• certificat de naissance;</li> <li>• certificat de mariage;</li> <li>• certificat de décès;</li> <li>• certificat de célibat (CENOMAR) ou dossier de mariage.</li> </ul> <p>Les documents susmentionnés doivent avoir été délivrés par le National Statistics Office (NSO) et imprimés sur du papier à en-tête du NSO.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left; padding: 5px;">Si ...</th> <th style="text-align: left; padding: 5px;">Alors ...</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="padding: 5px;">il y a eu une naissance, un mariage ou un décès dans un autre pays qui n'est pas enregistré auprès du NSO,</td> <td style="padding: 5px;">fournissez le <b>certificat original</b> délivré à l'étranger.</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">il y a des divergences entre vos documents et ceux des membres de votre famille,</td> <td style="padding: 5px;">présentez tous les documents ensemble accompagnés d'une déclaration sous serment expliquant ces divergences.</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">votre naissance, ou la naissance d'un des enfants à votre charge, a été enregistrée en retard ou s'il n'y a AUCUN DOSSIER d'enregistrement de la naissance auprès du NSO,</td> <td style="padding: 5px;">les <b>originaux</b> de documents d'identité supplémentaires <b>doivent</b> être soumis, tels que : <ul style="list-style-type: none"> <li>• baptistaire;</li> <li>• dossiers de l'école primaire et secondaire;</li> <li>• identification de l'électeur ou certificat de l'électeur;</li> <li>• passeports périmés;</li> <li>• certificat de naissance délivré par l'officier de l'état civil de la région.</li> </ul> </td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Note</b> : L'enregistrement de naissance est considéré comme en retard s'il a été fait plus d'un mois après la naissance en question. La date d'enregistrement est la date à laquelle le bureau de l'officier de l'état civil de la région a reçu le certificat de naissance.</p> <p>Si vous ou votre répondant avez déjà été marié ou conjoint de fait, présentez une <b>copie certifiée</b> des documents suivants (selon le cas), <b>pour chaque mariage ou relation de conjoint de fait</b>:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• certificat de divorce;</li> <li>• documents d'annulation de mariage (pétition déposée à la cour et ordonnance/décision du tribunal);</li> <li>• certificat de séparation;</li> <li>• certificat de décès si vous êtes veuf; copie originale du certificat de décès délivré par le NSO si votre conjoint est décédé aux Philippines;</li> <li>• déclaration de rupture de l'union de fait.</li> </ul> <p>Vous devez joindre à votre demande une photocopie d'un des documents suivants pour tout enfant à charge qui est citoyen canadien ou résident permanent du Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• certificat de citoyenneté canadienne;</li> <li>• passeport canadien;</li> <li>• visa de résident permanent;</li> <li>• carte de résident permanent.</li> </ul>	Si ...	Alors ...	il y a eu une naissance, un mariage ou un décès dans un autre pays qui n'est pas enregistré auprès du NSO,	fournissez le <b>certificat original</b> délivré à l'étranger.	il y a des divergences entre vos documents et ceux des membres de votre famille,	présentez tous les documents ensemble accompagnés d'une déclaration sous serment expliquant ces divergences.	votre naissance, ou la naissance d'un des enfants à votre charge, a été enregistrée en retard ou s'il n'y a AUCUN DOSSIER d'enregistrement de la naissance auprès du NSO,	les <b>originaux</b> de documents d'identité supplémentaires <b>doivent</b> être soumis, tels que : <ul style="list-style-type: none"> <li>• baptistaire;</li> <li>• dossiers de l'école primaire et secondaire;</li> <li>• identification de l'électeur ou certificat de l'électeur;</li> <li>• passeports périmés;</li> <li>• certificat de naissance délivré par l'officier de l'état civil de la région.</li> </ul>	<input type="checkbox"/>
Si ...	Alors ...									
il y a eu une naissance, un mariage ou un décès dans un autre pays qui n'est pas enregistré auprès du NSO,	fournissez le <b>certificat original</b> délivré à l'étranger.									
il y a des divergences entre vos documents et ceux des membres de votre famille,	présentez tous les documents ensemble accompagnés d'une déclaration sous serment expliquant ces divergences.									
votre naissance, ou la naissance d'un des enfants à votre charge, a été enregistrée en retard ou s'il n'y a AUCUN DOSSIER d'enregistrement de la naissance auprès du NSO,	les <b>originaux</b> de documents d'identité supplémentaires <b>doivent</b> être soumis, tels que : <ul style="list-style-type: none"> <li>• baptistaire;</li> <li>• dossiers de l'école primaire et secondaire;</li> <li>• identification de l'électeur ou certificat de l'électeur;</li> <li>• passeports périmés;</li> <li>• certificat de naissance délivré par l'officier de l'état civil de la région.</li> </ul>									

<p><b>9</b></p>	<p><b>RENSEIGNEMENTS SUR LES ENFANTS</b></p> <p>Si vous êtes divorcé ou séparé et vous avez des personnes à charge de moins de 18 ans qui vous accompagnent au Canada, vous devez soumettre les documents ci dessous. Si vous êtes enfant à charge de moins de 18 ans et que vous êtes le demandeur principal, vous devez également soumettre les documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• preuve que vous avez la garde des enfants et confirmation que vous avez respecté toutes les obligations relatives aux ententes de garde, et preuve que les enfants sont libres de déménager au Canada. Vous devez présenter des copies certifiées des documents de la cour.</li> </ul> <p>Si des enfants à votre charge sont adoptés, vous devez inclure les documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la preuve que l'adoption <b>répond aux</b> exigences établies par la province, le territoire ou le pays où vous vivez, et</li> <li>• la preuve que les conditions de l'adoption internationale dans le pays de naissance de l'enfant ont été remplies.</li> </ul> <p>Pour plus d'information, veuillez-vous référer sur le site web de CIC au : <a href="http://www.cic.gc.ca/francais/immigrer/adoption/index.asp">www.cic.gc.ca/francais/immigrer/adoption/index.asp</a> et le Intern-Country Adoption Board of the Philippines au : <a href="http://www.icab.gov.ph">www.icab.gov.ph</a>.</p> <p><b>Note:</b> Le gouvernement des Philippines a imposé des exigences particulières pour le voyage de mineurs à l'étranger. Vous ou votre répondant avez la responsabilité de communiquer avec l'agence gouvernementale appropriée pour obtenir le permis de voyage ou la permission nécessaire qui permettra à l'enfant mineur de voyager à l'étranger.</p> <p>Chaque enfant à charge qui est également demandeur principal et tout enfant à charge inclus dans le parrainage (accompagnant ou non le demandeur principal), qui a au moins 22 ans au moment du parrainage, doivent présenter les documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• preuve qu'un parent soutient l'enfant financièrement et que ce soutien date d'avant leur 22<sup>e</sup> anniversaire;</li> <li>• preuve d'études continues à temps plein (p. ex. lettre de l'établissement d'enseignement, certificat d'études, diplômes, relevés de notes, bulletins);</li> <li>• antécédents médicaux si le demandeur est incapable de prendre soin de lui même en raison de son état de santé.</li> </ul>	<input type="checkbox"/>
<p><b>10</b></p>	<p><b>TITRES DE VOYAGE ET PASSEPORTS</b></p> <p>Il faut soumettre une photocopie de votre(vos) passeport(s) ou titre(s) de voyage, ainsi qu'une photocopie de celui(ceux) des membres de votre famille <b>qui vous accompagnent</b>. Le passeport doit être valide pour au moins 18 mois à partir de la date à laquelle vous présentez votre demande. Il faut donc soumettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• une photocopie de la page de renseignements personnels (page sur laquelle se trouvent le nom, la photo, la date et le lieu de naissance du détenteur ainsi que le numéro du passeport, et la date de délivrance et d'expiration du passeport);</li> <li>• toute page sur laquelle se trouvent des modifications en ce qui vous concerne ou qui concerne les membres de votre famille qui vous accompagnent.</li> </ul> <p><b>Note :</b> Si une personne à votre charge ne vous accompagne pas, il ne faut pas soumettre les documents susmentionnés.</p> <p>Si vous n'habitez pas le pays de votre nationalité, veuillez inclure une copie de votre visa pour le pays dans lequel vous habitez présentement.</p>	<input type="checkbox"/>

11	<p><b>PREUVE DU LIEN DE PARENTÉ AVEC LE RÉPONDANT</b></p> <p>Si votre répondant est votre époux, conjoint de fait ou partenaire conjugal, vous devez soumettre des documents prouvant le lien entre vous, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• photos de mariage ou preuve que vous êtes conjoints ou partenaires;</li> <li>• photos de vous et de votre répondant ensemble (anciennes et récentes);</li> <li>• cartes/lettres accompagnées d'enveloppes ayant le cachet de la poste;</li> <li>• courriels;</li> <li>• factures téléphoniques sur lesquelles se trouve la preuve d'appels entre vous et votre répondant (les télécartes qui n'indiquent pas qui est le demandeur ni le numéro composé <b>ne</b> constituent <b>pas</b> une preuve crédible de communication et <b>ne doivent pas</b> être soumises);</li> <li>• bordereaux de transfert d'argent;</li> <li>• preuve que vous vous êtes rendus visite, p. ex talons de billets d'avion, cartes d'embarquement, copies des pages de vos passeports sur lesquelles se trouvent des timbres d'entrée/de sortie.</li> </ul> <p>Si vous êtes conjoint de fait ou partenaire conjugal, vous devez soumettre des documents prouvant que votre relation est authentique et a débuté au moins 12 mois avant la présentation de votre demande, p. ex. preuve de cohabitation et d'une relation conjugale. La preuve d'une relation conjugale peut inclure ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• propriété(s) conjointe(s);</li> <li>• finances conjointes (compte(s) conjoint(s), investissements conjoints, etc.);</li> <li>• bénéficiaires l'un de l'autre (assurance-vie);</li> <li>• détails de l'évolution de la relation;</li> <li>• au moins deux déclarations solennelles de personnes de votre entourage attestant que votre union est authentique et continue.</li> </ul> <p><b>Note</b> : Les photos soumises ne doivent pas être placées dans des classeurs, des albums, des cadres ou d'autres accessoires de rangement. N'envoyez pas de vidéodisques, de bandes vidéo, de cartes de souhaits musicales ou d'autres documents semblables contenant des pièces électroniques ou mécaniques.</p>	<input type="checkbox"/>
12	<p><b>CERTIFICATS DE POLICE ET ATTESTATIONS D'ABSENCE DE CASIER JUDICIAIRE</b></p> <p>Présentez l'original d'un certificat de police ou une attestation d'absence de casier judiciaire pour chaque pays où vous (demandeur principal) et les enfants à votre charge (qu'ils vous accompagnent ou non) avez habité pendant au moins six mois depuis l'âge de 18 ans.</p> <p>Veuillez consulter notre <a href="http://www.cic.gc.ca/francais/information/securite/cert-police/index.asp">site Web</a> au : <a href="http://www.cic.gc.ca/francais/information/securite/cert-police/index.asp">www.cic.gc.ca/francais/information/securite/cert-police/index.asp</a> pour obtenir des renseignements plus précis et à jour sur la marche à suivre pour obtenir un certificat de police de n'importe quel pays.</p>	<input type="checkbox"/>
13	<p><b>PREUVE D'EXAMEN MÉDICAL</b></p> <p>Veuillez inclure la copie 2 de la section A de votre rapport médical, ainsi que le rapport médical de tous les membres de votre famille (qu'ils vous accompagnent ou non) que le médecin désigné signera et vous remettra après l'examen. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'Appendice C.</p>	<input type="checkbox"/>
14	<p><b>PHOTOS</b></p> <p>Veuillez inclure <b>neuf (9) photos récentes</b> de vous et de tous les membres de votre famille (qu'ils vous accompagnent ou non). Le verso de ces photos doit contenir les renseignements suivants : nom du demandeur, sa date de naissance et sa signature. <b>Suivez les directives de l'Appendice B : Spécifications pour photos.</b></p>	<input type="checkbox"/>
15	<p><b>CERTIFICAT DE SÉLECTION DU QUÉBEC</b></p> <p>Si vous prévoyez vivre au Québec, vous devez soumettre l'original du Certificat de sélection du Québec. Pour des renseignements sur la façon de présenter une demande du certificat, veuillez consulter ce <a href="http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/parrains-parraines/demande/demarches-parraine.html">site Web</a> au : <a href="http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/parrains-parraines/demande/demarches-parraine.html">www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/parrains-parraines/demande/demarches-parraine.html</a>.</p>	<input type="checkbox"/>
16	<p><b>UNE COPIE DE LA PRÉSENTE LISTE DE CONTRÔLE DES DOCUMENTS</b></p>	<input type="checkbox"/>

## ENVOI DE VOTRE DEMANDE

Veillez insérer tous les formulaires remplis et les documents nécessaires dans une enveloppe et les envoyer à votre répondant. Ce dernier a la responsabilité d'envoyer votre demande de visa de résident permanent avec sa propre demande de parrainage au Centre de traitement des demandes de Mississauga (CTD-M). Si la demande de parrainage est approuvée, votre demande de visa de résident permanent sera envoyée au bureau des visas de Manille aux fins de traitement.

## DÉLAIS DE TRAITEMENT

Dès que le CTD-M nous aura fait parvenir votre demande dûment remplie, le bureau des visas de Manille vous enverra un accusé de réception dans lequel sera inscrit votre numéro de dossier et le délai de traitement normal au moment de la présentation de votre demande. Veuillez noter que le délai de traitement de chaque catégorie de demande varie et peut varier. Veuillez consulter le [site Web](http://www.canadainternational.gc.ca/philippines/) au : [www.canadainternational.gc.ca/philippines/](http://www.canadainternational.gc.ca/philippines/) du bureau des visas de Manille pour connaître le délai de traitement.

**Note:** Nous ne sommes pas en mesure de répondre à une requête sur le statut d'une demande si les délais de traitement ne sont pas écoulés.

## TRAITEMENT DES DEMANDES

Le traitement de la demande comprend plusieurs étapes de révision avant la prise de décision. Vous recevrez une lettre si, pendant le traitement de votre demande, des renseignements additionnels (documents, examens médicaux supplémentaires, etc.) ou une entrevue sont nécessaires pour que l'agent puisse prendre une décision.

Si aucun renseignement additionnel n'est nécessaire, l'agent prendra une décision et vous en serez informé.

Si votre demande est acceptée, le visa vous sera envoyé par service de messagerie payé par l'expéditeur. Si elle est refusée, une lettre de refus vous sera envoyée par la poste. Votre répondant recevra également une lettre l'informant du refus ainsi que de ses droits d'appel.

Si au cours du traitement de votre demande la composition de votre famille ou de celle de votre répondant change, ou si vos coordonnées changent (adresse postale ou numéros de téléphone), vous devez informer le bureau des visas de Manille par écrit.



## DÉCLARATION POUR PARENT/TUTEUR LÉGAL QUI N'ACCOMPAGNE PAS UN ENFANT MINEUR IMMIGRANT AU CANADA

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION			
N° de dossier	▶		
Date	▶	Jour	Mois
			Année

Envoyez la présente déclaration dûment remplie **et** une photocopie valide et lisible d'un document d'identité à l'ambassade ou au consulat du Canada.

Le présent formulaire de déclaration doit être :

- rempli par le parent/tuteur, l'ex-époux ou l'ex-conjoint de fait qui n'accompagne pas l'enfant et;
- **authentifié par un témoin (notaire).**

**Chaque enfant qui se rend au Canada doit faire l'objet d'un formulaire de déclaration distinct, dûment rempli.**

Je, \_\_\_\_\_, déclare n'avoir aucune objection à ce que

mon enfant : \_\_\_\_\_  
Nom complet de l'enfant Jour Mois Année  
Date de naissance de l'enfant

immigre au Canada avec sa mère/son père/son tuteur :

_____	_____
Nom du parent/tuteur	Lien avec l'enfant
_____	_____
Nom du parent/tuteur	Lien avec l'enfant

Remplissez la présente section si l'enfant se rendra au Canada en compagnie d'une autre personne que le parent/tuteur indiqué ci-dessus.

_____	_____
Nom	Lien avec l'enfant

J'ai lu et compris le contenu de cette lettre et, du fait que je la signe et la renvoie, j'affirme être conscient(e) que je pourrais être séparé(e) de façon permanente de mon enfant susmentionné.

Je reconnais également que si jamais je désirais entrer au Canada, à titre de résident(e) temporaire ou permanent(e), je devrais satisfaire à toutes les exigences en vigueur au moment de ma demande en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et de son règlement d'application.

La section qui suit doit être remplie par le parent/tuteur, l'ex-époux ou l'ex-conjoint de fait qui n'accompagne pas l'enfant, devant témoin. Montrez votre carte d'identité originale au témoin\*.

Signature (devant témoin*)		Date	
		jour	mois
			année
Numéro de téléphone en cas d'urgence		Lieu	

La section qui suit doit être remplie par le témoin (notaire public).

Nom et titre du témoin en lettres moulées (*doit être un notaire public)	Timbre/sceau professionnel du témoin*
Signature du témoin*	

# Appendice B

## Spécifications pour photos

---

### Notes au demandeur

**APPORTEZ CECI CHEZ LE PHOTOGRAPHE**

- Les photos requises pour l'immigration **sont différentes** des photos passeport.
- Assurez-vous de fournir le nombre de photos spécifié dans ce guide.

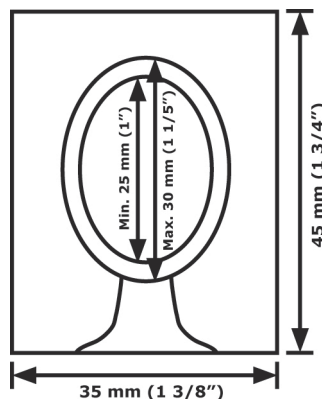
### Notes au photographe

#### Les photos doivent :

- montrer une vue de face complète de la tête et des épaules, la figure étant centrée au centre de la photo;
- avoir un **arrière-plan uni, blanc**;
- être identiques (en noir et blanc ou couleur), reproduites à partir du même négatif sans retouches ou exposées en même temps par image composite ou chambre multi-objectifs.

#### Les photos doivent :

- mesurer entre 25 mm et 30 mm (1 po et 1 1/5 po) du menton au sommet de la tête;
- avoir 35 mm x 45 mm de dimension finie.



# Appendice C

## **Veillez remplir ce formulaire et apportez-le à votre rendez-vous médical**

Vous-même et tous les membres de votre famille qui n'ont pas déjà le statut de citoyen canadien ou de résident permanent du Canada devez remplir ce formulaire et subir un examen médical dont les résultats devront être satisfaisants, que les membres de votre famille vous accompagnent ou non au Canada. Faites suffisamment de photocopies pour répondre à vos besoins, avant de commencer à remplir les cases ci-dessous.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de votre examen médical et pour savoir comment trouver un Médecin désigné (MD), veuillez lire les instructions sur les examens médicaux dans le guide d'instructions IMM 3999 - Partie 2 : Guide de l'immigrant.

### **1. Personne à examiner**

Nom de famille

Prénom(s)

Date de naissance

Jour	Mois	Année
/	/	

Pays de naissance

Sexe

Homme

Femme

Lien avec le répondant

Époux

Partenaire conjugal

Conjoint de fait

Enfant à charge

Adresse \*

Numéro de téléphone

### **2. Demandeur principal, si différent de la personne en 1**

Nom de famille

Prénom(s)

Date de naissance

Jour	Mois	Année
/	/	

Adresse \*

### **3. Bureau des visas\*\* chargé de traiter le dossier**

\* Si vous résidez en Chine, donnez votre adresse en pinyin et en français.

\*\* Si vous ne connaissez pas avec certitude le nom du bureau des visas qui traitera votre demande de résidence permanente, consultez notre [site Web](#) ou communiquez avec votre répondant. Si vous n'indiquez pas le bureau des visas, ceci pourrait retarder le traitement de votre demande.